

10 points avant de signer votre devis RE2020

Comparez deux offres sur leur contenu réel, pas sur leur intitulé ni leur seul prix.



1. Identifiez les deux offres

	OFFRE A	OFFRE B
Bureau d'études ou prestataire		
Date du devis		

2. Les 10 questions à poser

Notez la réponse de chaque prestataire. Demandez-la par écrit, dans le devis ou les conditions de la prestation.

01	Jusqu'à quelle étape du projet m'accompagnez-vous ?		
02	Les calculs énergétiques complets sont-ils inclus ?		
03	L'ACV (analyse de cycle de vie) est-elle comprise dans le prix ?		
04	Quels rapports et fichiers me seront remis ?		
05	Le RSEE sera-t-il fourni, et à quel moment ?		
06	Combien de modifications sont incluses, et combien coûte une reprise supplémentaire ?		
07	Le test d'étanchéité à l'air, le contrôle de la ventilation et l'attestation d'achèvement sont-ils inclus, ou devrai-je les commander ailleurs ?		
08	Que se passe-t-il si les calculs montrent que mon projet ne respecte pas une exigence RE2020 ?		
09	Quel délai prévoyez-vous pour l'étude initiale et les éventuelles reprises ?		
10	Disposez-vous d'une assurance professionnelle adaptée à cette mission ?		

3. Comparez le coût jusqu'à l'achèvement

Prix annoncé		
+ prestations restant à commander ailleurs		
= coût total estimé jusqu'à l'achèvement		

À retenir

« Complet » ne correspond pas à un contenu standardisé : deux offres portant ce mot peuvent couvrir des prestations très différentes. Comparez les réponses ci-dessus, pas l'intitulé de l'offre.

Repères de prix, contenu d'une étude et documents à préparer : retrouvez notre guide de l'étude thermique RE2020, tenu à jour.

[Lire l'article en ligne](#) ›

Dernière vérification : septembre 2026. Ce document ne remplace pas l'avis d'un professionnel.